

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>l</sup><sup>le</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'Été).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.  
4 — 10 — — Express.  
2 — 58 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.  
11 — 50 — — Omnibus.  
6 — 36 — — soir, Omnibus.  
8 — 58 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Saint-Petersbourg, vendredi 23 novembre. — Les trois grands-ducs de Russie, Constantin, Nicolas et Michel, sont de retour dans la capitale. Les deux derniers repartiront pour l'armée à la fin de décembre.

Hambourg, vendredi 23 novembre. — Le général Canrobert est parti le 20 de Stockholm pour Copenhague. Un adjudant du roi, le comte Bjornstjerna, l'accompagne jusqu'à la frontière. A Gothenbourg, on prépare au général une brillante ovation. — Havas.

Copenhague, 23 novembre. — Le général Canrobert arrivera demain dans l'après-midi; il descendra à l'hôtel d'Angleterre. Lundi, il aura une audience du roi, au palais de Christianborg. On croit qu'il restera ici une semaine. (Daily-News.)

Marseille, samedi. — Le Caire vient d'arriver de Constantinople. Il apporte des nouvelles du 15. La Presse d'Orient prétend qu'une partie de la flotte anglaise hivernera à Malte.

Le Sultan a donné un sabre d'honneur à l'amiral Bruat. Sa Hautesse a eu une longue conversation avec l'amiral français, et elle a fait ses félicitations aux alliés d'avoir détruit Sébastopol.

L'escadre française était attendue à Toulon mercredi prochain. — Lejolivet.

Marseille, dimanche 25 novembre. — Le navire le Caire apporte des nouvelles de Constantinople du 15. Elles nous apprennent que le Fleurus est parti dès le 13, pour Toulon, avec 1,000 hommes de troupes de la garde impériale.

L'escadre entière de l'amiral Bruat devait suivre la même route le 16. Elle relâchera, dit-on, à Messine. Quant à l'escadre de l'amiral Lyons, elle doit hiverner en partie à Malte.

M. de Thouvenel, ambassadeur de France, a donné une fête à l'amiral Bruat, dans le palais de l'ambassade de Thérapia. Mehemet-Ali a fêté également l'amiral à bord du vaisseau turc le Mahmoudié.

On assurait à Constantinople que l'armée du général Mourawieff avait repassé la rivière Arpatchai. Des salves ont été tirées en l'honneur du succès remporté par Omer-Pacha, dans la journée du 7 novembre. Les Turcs comptaient, dans cette affaire, 26,000 hommes. Les Russes n'en avaient en ligne que 16,000, mais ils étaient fortement retranchés. Ces derniers ont perdu 500 hommes et 5 canons sur 7 engagés dans l'affaire.

La surveillance de l'emploi de l'emprunt turc est toujours l'objet des résistances de la Porte; mais les commissaires alliés persistent dans leur mission.

La ville de Sébastopol ne sera pas occupée. Le général complètera sa destruction. Il accomplit les travaux préparatoires, pour faire sauter prochainement les arsenaux, les docks et les chantiers de radoub. — Havas.

Berlin, 23 novembre. — Les nouvelles de Saint-Petersbourg disent que la visite qu'a faite le Czar en Crimée, a confirmé les tristes appréhensions que nous éprouvions ici sur la situation des affaires.

Le prince Gortschakoff est toujours libre de rester en Crimée, ou de l'évacuer, selon que les circonstances l'indiqueront.

Le même journal annonce qu'une grande quantité de troupes ennemies (des alliés) se sont embarquées à Eupatoria le 14 courant, et ont fait voile vers l'ouest.

Des nouvelles de Varsovie représentent le prince Paskiewitch comme sérieusement malade. Le roi de Prusse a envoyé le docteur Schizebein, médecin de la cour, auprès du vétérinaire malade. (Standard.)

Notre correspondant d'Eupatoria nous écrit, à la date du 4 novembre, dit le Courrier de Marseille, que, la veille, dans une sortie faite par la garnison, on avait enlevé aux Russes un troupeau composé de plus de 3,500 moutons, 300 bœufs, 60 chevaux ou poulains et 11 chameaux, plus 28 voitures attelées. Les différents corps de troupes alliées se sont partagé ce butin, qui a causé dans tous les rangs les manifestations de la joie la plus expansive. La brigade de cavalerie anglaise devait quitter Eupatoria

pour aller hiverner à Constantinople. Les divers détachements qui éclairaient les approches de la place, revenaient occuper le camp retranché. On ne pensait pas que le général d'Allonville dût entreprendre de nouvelles opérations avant le printemps prochain. Les officiers de la division de dragons et de hussards français se disposaient à offrir à leurs camarades de la brigade anglaise un punch d'adieu, en témoignage des vives sympathies qui ont uni les deux armées dans leurs travaux communs. Les dernières reconnaissances ont laissé les Russes dans les mêmes positions fortement retranchées et se liant à la route de Simféropol par une série d'ouvrages défensifs.

Le même journal a reçu de Kamiesch la lettre suivante :

« La situation des choses n'a pas changé entre Sébastopol et les forts du Nord. On échange des bombes : le feu des Russes est plus fréquent que le nôtre et s'exerce sur le moindre but. Malgré la vigilance de l'ennemi, nos hardis marins lui jouent de temps à autre quelques bons tours. A la faveur de la nuit des embarcations s'introduisent dans la rade de Sébastopol, exécutent des sondages et étudient la côte sud. Puis elles se glissent silencieusement jusqu'à ces mâtures qui, seules, surgissent au-dessus des eaux, et se rendent compte de la position des vaisseaux. Un des bâtiments, ou plutôt sa mâture, portait encore le pavillon russe, oublié dans la précipitation de la retraite. Officiers et matelots avaient plus d'une fois songé à l'enlever. Mais le vaisseau a sombré presque à mi-rade, et les boulets russes battent à plein fouet la position qu'il occupe.

» Les tentatives faites par les belles et froides nuits d'octobre avaient échoué à cause du clair de lune; au moindre mouvement, les Russes lançaient une grêle de projectiles qui rendaient l'entreprise sinon impossible, du moins très-dangereuse. Enfin, dans l'une de ces nuits dernières, on a réussi: le drapeau russe a été enlevé et remis à l'amiral.

» Les Anglais exécutent d'énormes travaux. Bien mal avisé serait celui qui parlerait aujourd'hui de l'évacuation de la Crimée. Evidemment, on n'y

## FEUILLETON

## LES GENTLEMEN DE GRANDS CREMINS.

(Suite.)

Mistress Parker tendit la main au marquis.

— Vous êtes un brave homme, lui dit-elle.

M<sup>l</sup><sup>le</sup> de Castres sourit à son oncle, qu'elle se reprocha d'avoir mal jugé, et le marquis continua :

— Je trouvais ma belle-fille mortellement atteinte, sans qu'on pût expliquer la nature de ce mal subit, qui enlevait ainsi inopinément une jeune femme, jusque là pleine de vie et de santé... M<sup>l</sup><sup>le</sup> Henri de Castres est morte dans mes bras... je porte son deuil... Mon fils est libre; le ciel n'a pas béni son premier mariage; il héritera le second. Je viens donc vous prier, ma nièce, d'obéir aux ordres de votre mère et aux miens, et d'accepter la main de mon fils.

— Ma mère n'a rien ordonné, dit M<sup>l</sup><sup>le</sup> de Castres, aussi surprise que blessée des paroles du marquis.

— Les vœux d'une mère mourante sont des ordres, répondit celui-ci.

— Marie n'est pas libre, dit sèchement mistress Parker, c'est la fiancée de mon fils James.

— Madame, dit le marquis d'une voix ferme, M<sup>l</sup><sup>le</sup> Marie de Castres dépend de sa famille, c'est-à-dire de moi, qui suis le chef de cette famille; elle ne peut pas

disposer de sa main. Je sais, Madame, ajouta-t-il d'un ton plus doux, que vous lui avez appris ce qu'elle doit à ses parents, et j'espère qu'elle ne résistera pas au premier ordre que je lui donne, ou si vous l'aimez mieux, Madame, à ma première prière.

Mistress Parker, quoiqu'elle aimât beaucoup les Français, ne comprenait pas qu'on pût opposer M. Henri de Castres à son fils le lieutenant, riche, aimé, et qui finirait par être tôt ou tard commodore ou amiral. Du reste, les prétentions du vieux marquis ne lui causaient pas le moindre souci; seulement elle trouvait que Gervaise Morin, femme de Henri de Castres, était morte fort mal à propos.

M<sup>l</sup><sup>le</sup> de Castres se souvenait de sa répugnance à épouser son cousin, lorsque sa mère lui avait parlé pour la première fois de ce mariage. Depuis qu'elle avait vu M. Henri, l'homme, sans lui déplaire précisément, lui avait paru de trop peu de valeur, pour que, dans aucun cas, elle pût songer à devenir sa femme; sans douter le moins du monde de sa bravoure, elle en était venue au point à ne plus craindre même une collision entre lui et le lieutenant Parker, parce qu'elle la regardait comme impossible. Habile, comme toutes les femmes à juger de l'effet qu'elle produisait, elle savait fort bien que son cousin Henri ne se battrait jamais pour ses beaux yeux; il ne l'aimerait jamais assez pour cela et elle aimait M. Parker de si bonne foi que le lieutenant ne douterait

jamais de son amour, et qu'il ne la prendrait jamais pour le prix ni pour le motif d'un duel. Quant aux volontés de M. le marquis son oncle, malgré tout son respect pour un parent âgé et estimable d'ailleurs, elle les trouvait ridicules. Comment un oncle qui la voyait pour la première fois, se permettait-il d'établir ce qu'il appelait son droit de chef de famille, d'une manière si absolue? L'imagination remplie des dangers que venait de courir M. Parker et que peut-être il courait encore; l'esprit occupé d'une cassette qui avait appartenu à sa mère et qui, disait-on, contenait des trésors, elle étudiait d'un œil pénétrant la figure du marquis et cherchait à lire ses pensées dans ses traits. Elle, jusque-là pauvre et dénuée, serait-elle devenue tout d'un coup une assez riche héritière pour tenter l'avidité qu'en Angleterre on reproche volontiers aux Français? Non, les traits du marquis, nobles et un peu sévères, respiraient une tristesse calme, et il était naturel de penser que M. le marquis ne cherchait qu'à donner à son fils une femme d'une naissance distinguée, tout en obéissant aux derniers vœux de sa belle-sœur.

— Monsieur mon oncle, dit-elle enfin, vous venez de parler bien sévèrement à une nièce que vous ne connaissez pas encore. Je suis persuadée que vous tiendriez un autre langage si vous étiez mieux instruit. J'ai si peu de fortune, que j'ai songé plusieurs fois à me retirer dans un couvent, et ma mère elle-même aurait béni la famille



songe point. Il ne faut que jeter les yeux sur ces belles routes que construisent en ce moment nos alliés; sur cette ville nouvelle, toute de pierre, qui s'élève comme par enchantement auprès de Balaklava et sur une partie même de la ville; sur ce chemin de fer qui chaque jour va s'allongeant. Tous les matins, 5,000 hommes environ de corvée se répandent sur ces vastes chantiers. L'armée anglaise est aujourd'hui plus florissante et plus nombreuse qu'elle n'a jamais été; on l'évalue en ce moment à près de 50,000 hommes, et les arrivages de renforts ne cessent pas.

» Les dernières nouvelles de Kinburn nous ont été apportées par l'escadre. On dit des merveilles des fortifications qu'on a élevées du côté de terre pour couvrir la place. Si, par hasard, le liman du Dniéper vient à geler et que les Russes soient tentés de reprendre cette position, le 95<sup>e</sup> et son colonel, M. Danner, leur donneront une rude besogne.

» Vous savez que Kinburn est exclusivement français. La brigade du général Spencer a été amenée en grande partie à Eupatoria, où elle grossit le corps d'armée du général sir Colin Campbell. Outre ces défenses, qui, gardées comme elles le seront le cas échéant, défieraient 50,000 assaillants, Kinburn sera protégé par l'escadre du commandant Paris, plusieurs frégates mouillées en ce moment le long de la côte d'Otchakoff et les batteries flottantes *la Dévastation*, *la Lave* et *la Tonnante*, ancrées encore dans leurs positions de combat.

» Un officier de marine me disait hier que la reconnaissance faite dans le Bug a donné d'excellents résultats. On s'est procuré de bons renseignements sur l'état du fleuve et ses rives; ce sont des matériaux qui seront mis en jeu en temps utile.

» Les troupes de l'expédition de Kinburn, commandées par le général Bazaine, sont débarquées.

» La division Chasseloup-Laubat arrive tous les jours; elle s'est établie dans les anciens campements de la légion étrangère.

» L'importance du port de Kamiesch augmentant chaque jour, le commandement de ce port a été donné au capitaine de vaisseau M. Maussion de Candé.

» P. S. J'apprends à l'instant que le général Sir Colin Campbell a quitté Eupatoria; il est remplacé dans son commandement par le général Cameron.

On a vu, par des dépêches de la télégraphie privée, que le *Morning-Post* a cru pouvoir annoncer qu'aucune proposition d'alliance avec la Suède n'avait été faite. Voici les termes mêmes de l'assertion du *Post* :

« Nous pouvons annoncer avec assurance qu'il n'y a aucune probabilité actuelle d'une alliance avec la Suède, et que les nouvelles qui ont été publiées relativement à une convention militaire et à ses conditions, sont purement imaginaires. »

» L'objet de la mission du général Canrobert à Stockholm était de présenter au roi Oscar la grand-croix de la Légion-d'Honneur, et de cultiver les bonnes relations qui existent entre les deux cours. Le roi de Suède et la nation suédoise ont été très-sensibles à la mission d'un officier aussi distingué, et ont témoigné toute leur sympathie pour la cause des puissances occidentales. Nous pouvons affirmer que ce verdict de l'opinion publique à laquelle l'em-

pereur Napoléon faisait appel dans son dernier discours a été prononcé de la manière la plus éclatante.»

Nous avons parlé d'un heureux coup de main exécuté, dans la journée du 3 novembre, par le corps expéditionnaire d'Eupatoria, sous les ordres du général d'Allonville. Le général Pélissier, dans son rapport au Ministre de la guerre, en rend compte ainsi qu'il suit :

« Le général d'Allonville, ayant été prévenu qu'il existait vers El-Toche, à huit lieues au nord d'Eupatoria, de nombreux troupeaux destinés aux approvisionnements de l'armée russe, a tenté, pour s'en emparer, un coup de main qui a parfaitement réussi. »

« A cet effet, il a dirigé sur El-Toche le général Ali-Pacha, commandant la cavalerie ottomane, avec les irréguliers et quelques escadrons turcs, ainsi que deux escadrons français et deux escadrons anglais. En même temps il est sorti de la ville avec le reste des troupes françaises et anglaises pour appuyer l'opération. »

« La brigade de cavalerie anglaise se porta à Djolach, la brigade de cavalerie française à Tioumen; la division de Faily, formant réserve, prit position entre Orta-Mamaï et Shibou. »

« Pendant ce temps, le général Ali-Pacha s'avança vers El-Toche, ne rencontrant que quelques Cosaques, qui s'enfuirent à son approche, bien que soutenus par une force de plusieurs escadrons. »

« A cinq heures du soir, Ali-Pacha fit prévenir le général d'Allonville que son opération avait réussi, et à neuf heures il rentra à Eupatoria, ramenant avec lui 270 bœufs, 3,450 mouton, 50 chevaux, 10 chameaux et 20 voitures enlevés aux Russes. »

#### FAITS DIVERS.

Paris, 24. — Hier, l'Empereur après avoir reçu et embrassé le roi de Sardaigne, a conduit son auguste allié auprès de l'Impératrice qui l'attendait, suivie de ses dames, au haut de l'escalier.

Leurs Majestés se sont rendues dans le grand salon Blanc, où les grands officiers, les officiers et les dames de la maison de l'Empereur et de l'Impératrice ont eu l'honneur d'être présentés au Roi.

Après les présentations, l'Empereur a conduit le Roi de Sardaigne dans les appartements qui lui étaient préparés au pavillon Marsan.

Des logements ont été disposés aux Tuileries pour les personnes attachées au service du roi de Piémont. Les ministres comte Cavour et chevalier d'Azeglio logeront à l'hôtel du Louvre, à quelques minutes de Sa Majesté.

Un magnifique service aux chiffres de Victor-Emmanuel avait été commandé à Sèvres et placé dans les appartements royaux.

Le séjour du roi Victor-Emmanuel à Paris doit durer de six à sept jours.

En quittant Paris, le Roi s'embarquera pour l'Angleterre, et passera à Londres le même nombre de jours qu'à Paris.

La municipalité de Londres a décidé qu'une adresse de félicitations serait présentée au roi de Sardaigne, à l'occasion de son voyage à Londres.

Le Roi se rendra ensuite en Belgique, s'arrêtera

à Bruxelles, puis rentrera en Piémont par Bâle, Genève, Annecy et Chambéry, où des voitures doivent attendre Sa Majesté pour la reconduire à Turin.

Déjà de grands préparatifs sont commencés à Chambéry pour la réception de Victor-Emmanuel.

Hier soir, tous les théâtres royaux étaient illuminés, ainsi qu'un certain nombre de maisons particulières.

Aujourd'hui, sur les boulevards et dans plusieurs rues principales, on voit beaucoup de drapeaux aux couleurs sardes, anglaises et françaises.

(Constitutionnel.)

— Paris, 25. — A midi, il y a eu une messe impériale et royale en la chapelle des Tuileries, suivie de présentations.

Le matin, l'Empereur a travaillé avec plusieurs ministres.

A 2 heures, Leurs Majestés Impériale et Royale devaient aller au palais de l'Industrie, encombré d'une véritable population qui se pressait à toutes les portes, dès 11 heures, pour entendre le plus formidable concert vocal et instrumental, dans la plus grande salle qui ait jamais été vue; 4,500 voix et une armée d'instrumentistes ont été réunis dès ce matin pour exécuter l'hymne désormais national : *Vive l'Empereur!* à l'entrée de Napoléon III et de Victor-Emmanuel dans la salle. — Havas.

— M. le comte Molé est mort vendredi 23 novembre, à son château de Champlâtreux, où depuis de longues années il avait coutume de passer les automnes. Rien ne faisait présager une fin aussi prompte. M. Molé s'était mis à table avec sa famille à l'heure habituelle, et rarement il avait montré plus de distinction, de lucidité et de charme dans sa conversation.

On s'entretenait de l'article de M. Saint-Marc Girardin, paru le matin dans le *Journal des Débats*.

Vers le milieu du dîner, M. Molé devint très-pâle, et eut par deux fois une sorte de hoquet convulsif, qui lui fit la seconde fois porter la main à la bouche.

L'altération de ses traits avait frappé tout le monde, et l'on n'osait l'en prévenir, quand on vit sa tête s'incliner légèrement sur sa poitrine; saisies de craintes, toutes les personnes présentes se levèrent.

Par un effort de volonté, le comte Molé retrouvant son énergie, se redressa, et, appuyé sur le bras de son gendre, M. le marquis de la Ferté, il regagna son appartement, priant, d'une voix très-distincte, ses hôtes de se remettre à table et cherchant à les rassurer.

Dès qu'il fut entré chez lui, M. Molé, qui ne se faisait aucune illusion sur la gravité de son état, demanda sur-le-champ le curé du village, et appela près de lui M<sup>me</sup> de la Ferté, sa fille, et M<sup>me</sup> la duchesse d'Ayen, sa petite-fille. Il leur donna sa bénédiction d'une voix parfaitement claire.

M. Nicolas, son médecin depuis de longues années, qui se trouvait par hasard au château, lui prodigua toutes les ressources de la science, et, durant un moment, il eut l'espoir de le conserver à la vie. M. Nicolas écrivait une ordonnance dans la pièce voisine, quand M. Molé eut une légère convulsion. Ce fut la dernière. Le comte Molé avait rendu son âme à Dieu.

honorable qui, en m'adoptant, me permet de prendre un autre parti.

Le marquis fit un mouvement, il allait sans doute protester contre l'humilité de ces paroles. Mistress Parker ouvrit ses bras à la jeune fille et parut prête à parler. Marie les arrêta l'un et l'autre et demanda la permission de continuer.

— Ne parlons plus de moi, Monsieur le marquis, dit-elle, puisque cela vous cause quelque impatience; laissons de côté mes engagements et même mes affections, parlons de mon cousin: il a épousé par amour une jeune et belle personne. A l'heure qu'il est, il pense sans doute à sa femme, qu'il croit bien portante à votre terre de La Chesnaie; il lui écrit peut-être. Cette femme est morte, et c'est quand il ignore encore ce malheur, que vous songez à le remarquer?

— A arrêter son mariage avec vous, ma nièce, et non pas à le célébrer.

— Et qui vous a dit, continua Marie, que mon cousin se consolera jamais de la perte qu'il vient de faire? Pourquoi le forcer à épouser une parente qu'il a vue à peine et qu'il n'aime pas? pourquoi vouloir que je me détache de M. Parker, que j'aime, afin de distraire la douleur de votre fils, qui peut-être ne pourra jamais oublier sa première femme? Je vous crois juste et plein d'équité, mon oncle; pourriez-vous sans quelque remords faire violence en même temps à votre fils et à

votre nièce, aux deux personnes qui vous touchent de plus près dans ce monde?

Marie allait ajouter avec hardiesse que la violence serait inutile, et que, dût-elle imiter son cousin, elle était décidée à ne pas se soumettre à des ordres dont elle ne reconnaissait ni la convenance ni même la valeur, lorsqu'elle entendit dans l'antichambre la voix de son cousin Henri de Castres.

— Voilà votre fils, Monsieur le marquis, dit-elle; au nom du ciel, mettez quelque ménagement à lui apprendre l'affreuse nouvelle que vous apportez.

— Je me tairai, répondit le marquis.

Et M. Henri de Castres entra; il n'était pas seul, le lieutenant Parker l'accompagnait.

Quand M. Parker fut sur le seuil de la maison de sa mère, il s'arrêta un moment, non qu'il hésitât à se rendre auprès du capitaine, mais il éprouvait quelque honte à traverser la rue d'Oxford en la compagnie d'un policeman.

— Faites avancer une voiture de place, dit-il à M. Meadows.

Celui-ci obéit.

— Indiquez le chemin au cocher, dit encore M. Parker.

M. Meadows glissa dans l'oreille du cocher :

— *West-end and East-end*, bout de l'Ouest et bout de l'Est.

Il prit place ensuite dans la voiture et s'assit auprès de M. Parker.

Le quartier qu'indiquait M. Meadows est celui de Saint-Gilles, le plus malsain, le plus pauvre et le plus dangereux de tous les quartiers de Londres. L'ancienne cour des Miracles, à Paris, si elle existait encore, en donnerait à peine une idée. Des enfants déguenillés, la plupart irlandais, remplissent les rues. Là s'exercent des trafics inconnus, là s'ouvrent des avenues étroites et étouffées que tapisse une boue épaisse, plus noire et plus infecte que celle du Styx; de là émanent des exhalaisons épouvantables, que l'indigène de Londres, si dédaigneux dans ses voyages à l'étranger, supporte sans se plaindre; vous diriez qu'il en vit. Quand, vers la mi-août, les officines des fabricants de chandelles jettent leur résidu immonde dans l'atmosphère déjà empuanti par un mélange inouï de parties sulfureuses et de charbon de terre, alors aucune ville de l'Europe ne peut l'emporter sur Londres en malpropreté dégoûtante. Lisbonne, si célèbre par la fange de ses rues, n'est rien auprès du quartier Saint-Gilles, vers lequel s'acheminait le lieutenant Parker.

(La suite au prochain numéro.)



Calmé et tranquille, jusqu'à ce moment suprême, il conservait toute la fermeté de sa pensée, puisant sa force dans la prière. Le comte Molé avait rempli, quelques jours avant, ses devoirs de chrétien, par le ministère de M<sup>sr</sup> l'évêque d'Orléans.

Appartenant à une grande et illustre famille de robe, M. le comte Molé commença fort jeune sa carrière d'homme d'Etat à la grande école de Napoléon I<sup>er</sup>. Dès 1810, on le voit conseiller d'Etat et directeur-général des ponts-et-chaussées, puis bientôt après grand juge. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, il fut plusieurs fois ministre et président du Conseil. En cette dernière qualité, il soutint, on se le rappelle, l'une des plus belles luttes de tribune du gouvernement parlementaire, lorsque, en 1837, l'opposition, guidée par MM. Thiers, Guizot et Odilon Barrot, livra un dernier assaut au ministère du 15 avril.

Ce fut lui encore qui négocia le mariage de feu M. le duc d'Orléans, et qui, après Février, présida en quelque sorte le fameux conseil.

M. le comte Molé emporte son nom dans la tombe. Il ne laisse pas de fils.

On pense que les funérailles auront lieu à Champlâtreux, où sont toutes les tombes de la famille.

Depuis trois semaines, voici trois des plus grandes célébrités de la France que la mort frappe de la même manière. Rudde, le statuaire; Paillet, l'un des princes du barreau, et Molé l'un des derniers représentants du vieux monde parlementaire. — Havas.

— Un fait des plus intéressants a signalé la dernière séance, à la Société impériale et centrale d'horticulture. Un membre de la société, M. Raymond, qui se livre, sur plusieurs points de la France, à la culture en grand de l'igname de la Chine (*dioscorea batatas*), a présenté un pain dans lequel il entra 20 0/0 de farine de *dioscorea*. Ce pain était parfaitement levé et d'un goût excellent. Il paraît donc établi dès aujourd'hui que la farine obtenue des tubercules de cette plante peut s'allier avantageusement avec celle de froment: c'est une qualité de plus à ajouter à toutes celles qui distinguent le *dioscorea*, si riche en principes nutritifs, d'une cuisson facile, soit dans l'eau, soit sous la cendre, et dont M. Decaisne a estimé que le rendement pourrait atteindre 60,000 kilogrammes par hectare, en admettant toutefois les meilleures conditions de sol et de température.

Dans la même séance, une médaille d'or a été votée à l'unanimité, comme récompense, à M. de Montigny, à qui l'on doit l'introduction en France de l'igname de la Chine et de plusieurs autres plantes destinées aux applications les plus utiles.

(Constitutionnel.)

— Une lettre de Kamiesch, publiée par le *Journal de Constantinople*, dit que cette ville a complètement changé de face. Sa population de négociants et de marchands réalise aujourd'hui les plus beaux bénéfices de la campagne d'automne; car le grand mouvement d'embarquement et de débarquement qui se fait dans son port a rempli ses rues et vidés ses comptoirs. D'un côté, ce sont les marins de la flotte qui font leurs adieux provisoires à leur station, et les troupes qui partent pour la France; de l'autre les troupes de la division du général de Chasseloup-Laubat qui en viennent. Ces arrivées, et ces départs, surtout, font merveille. Mais, sans contredit, ce sont les débitants de liqueurs qui l'emportent sur leurs concurrents. (Constitutionnel.)

— La fête qui sera donnée à l'Hôtel-de-Ville en l'honneur de S. M. le roi de Sardaigne est fixée au mercredi 28 novembre à huit heures et demie du soir. La distribution des invitations est commencée. (Constitutionnel.)

— On écrit de Hambourg, 19 novembre:

« Les amiraux Dundas et Penard se trouvaient encore hier soir avec tous les vaisseaux de guerre au mouillage de Kiel, aucune disposition n'avait été prise qui indiquât de leur part l'intention de rentrer prochainement dans les ports de leur pays respectifs.

» Les corvettes françaises le *d'Assas* et le *Pélican* maintiennent toujours, conjointement avec une nombreuse escadre anglaise, leur croisière dans la Baltique. Cependant, d'après les lettres du 13 et du 15 de ce mois, reçues aujourd'hui à Hambourg, de plusieurs ports russes des golfes de Bothnie et de Finlande, les rigueurs de l'hiver s'y faisaient déjà vivement sentir, et la plupart des mouillages se couvraient de glaces qui interrompaient la navigation. A Riga, on a dû rentrer les ponts volants établis sur les canaux, et les bateaux à vapeur n'entretiennent les communications qu'en brisant les glaces.

(Constitutionnel.)

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, lundi 26 novembre. — « Le vaisseau mixte l'*Ulm* est arrivé hier à Toulon. Il a apporté la douloureuse nouvelle de la mort de l'amiral Bruat.

» L'illustre amiral est mort d'une goutte remontée au moment où lui et son escadre se trouvaient devant Messine.

» Son neveu, porteur du pli qui annonce ce cruel événement, est reparti immédiatement pour Paris.

» Deux cents hommes de la garde impériale et 250 tirailleurs algériens ont été débarqués à Toulon et à Marseille. » — Havas.

Copenhague, le 24 novembre. — Le général Canrobert est arrivé à quatre heures sur un vapeur anglais. Il a été reçu au débarquement par le commandant militaire de Copenhague. Un aide-camp du roi l'attendait avec une voiture de la cour. La foule a salué le général par de chaleureuses acclamations. (Moniteur.)

Hambourg, lundi 26 novembre. — Le général Canrobert, qui est arrivé le 24, à Copenhague, et qui a été accueilli par la population de la façon la plus sympathique, doit être reçu aujourd'hui par le roi en audience particulière. — Havas.

— On nous écrit de Madrid, 21 novembre. — « A la fin du mois, sera probablement terminée la Constitution de l'Etat. Il reste encore à discuter 17 articles en dehors des bases déjà approuvées, dans quelques-uns étant des amplifications naturelles des bases de la Constitution, il n'est pas possible qu'ils soulèvent beaucoup de controverse.

» Le conseil des ministres a discuté la question de destitution du général Gurrea du commandement supérieur militaire d'Aragon, mais il a décidé, en dernière analyse, qu'il gardera son commandement.

» Les nouvelles de Saragosse continuent à être satisfaisantes. Les mesures énergiques des autorités ont rendu le calme au pays. » — Havas.

## CHRONIQUE LOCALE.

AUDIENCE DE SIMPLE POLICE DE SAUMUR, DU 23 NOVEMBRE.

Sur les poursuites de M. le Commissaire de police, quinze condamnations, de 1 à 5 francs d'amende, ont été prononcées pour embarras de la voie publique par des charrettes ou des dépôts quelconque. L'un des contrevenants, qui se trouvait en état de récidive, a été condamné à 24 heures de prison, outre l'amende, par application de l'article 474 du Code pénal.

De nombreuses condamnations, motivées par le même fait avaient déjà eu lieu aux précédentes audiences.

Nous annonçons l'arrivée dans notre ville de

### M. DECOURT,

Seul propriétaire de l'*électro-magnétique*.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rendre compte des effets admirables au moyen de cet appareil pour le traitement des *maladies rhumatismales et nerveuses*, qui compte déjà à Paris, à Lyon et dans quelques départements, plus de dix cas de guérison de maladies pour la plupart incurables.

Nous croyons nous rendre utile à nos lecteurs en reproduisant une partie de sa brochure:

L'*électro-magnétique* est une nouvelle application qui a pour but de rétablir dans l'organisme humain l'équilibre et la circulation légale du fluide nerveux suspendue ou opprimée dans quelques-unes de ses parties; or, il a été invariablement reconnu que le fluide galvanique remplit exactement, à la place de l'influence nerveuse supprimée ou suspendue, toutes les fonctions vitales relatives à cet organe; en un mot, c'est un fait constant que le galvanisme supplée si complètement à l'action du fluide nerveux, que sous l'influence de l'un ou de l'autre, les fonctions organiques s'opèrent avec une égale perfection, faits dont les premières autorités scientifiques de la France et d'Angleterre ont reconnu la réalité et les mérites supérieurs.

*Genres de maladies qui peuvent se guérir au moyen de cet appareil.*

Maladies nerveuses de la tête. — Torticolis, douleur du cou. — Rhumatisme dans les épaules et dans les bras. — Faiblesses et paralysie du bras. — Faiblesses du poignet et contraction de la main et des doigts. — Névralgies dans les épaules et dans les bras. — Danse de Saint-Guy. — Rhumatismes de l'articulation du genou. — Sciaticques. — Faiblesses de la cheville du pied. — Goutte. — Maladies de l'épine dorsale et du système nerveux en général. — Gastralgies. — Maladies de la vessie.

— Affections de la moëlle épinière. — Epilepsie. — Paralysie. — Hémiplegie. — Surdité.

L'*électro-magnétique* ne produit aucune douleur, secousse ou sensation, n'impose aucun assujétissement incommode; le malade n'est pas même obligé de se déshabiller pendant l'application.

M. DECOURT,

Voulant mettre ce traitement à la portée de tous, a établi des appareils simplifiés, qu'il vendra ou louera aux personnes qui désireraient se traiter chez elles.

Il prévient les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de le visiter, qu'il ne *séjournera que quelques jours* dans cette ville.

IL EST DESCENDU, POUR PEU DE JOURS, RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU 2<sup>me</sup>, A SAUMUR.

## M. COMTE OPTICIEN-OCU-

LISTE DE PARIS, vient d'arriver en notre ville. Les brillants résultats qu'il a obtenus dans notre département et dans tous les environs, et la réputation qu'il a acquise dans ces contrées pour les maladies des yeux, au moyen de ses verres d'optique, nous le font recommander d'une manière toute particulière à ceux de nos concitoyens qui pourraient avoir besoin du ministère de cet habile praticien.

*Traitement des Maladies des yeux.*

Comme les opérations sont toujours douloureuses et sans succès, M. COMTE, opticien-oculiste de Paris, vient de découvrir, après vingt années de recherches, des verres d'optique avec lesquels toutes les vues altérées ou affaiblies obtiennent les plus grands résultats.

M. COMTE doit sa réputation tant à sa science qu'à son habileté à appliquer aux diverses altérations de la vue des verres d'une rare perfection.

Les succès qu'il a obtenus dans les diverses villes qu'il a parcourues, et les éloges qu'ils lui ont valu, de la part des journaux tant de Paris que des départements, le recommandent d'une manière toute spéciale aux presbytes, aux myopes et enfin à tous ceux dont la vue est affaiblie.

*Genres de vue pour lesquels ces verres sont spécialement fabriqués.*

— Vues qui voient bien de loin et mal de près. — Vues à qui il semble que les objets qu'elles voient de près se dédoublent et se bifurquent. — Vues troubles couvertes de nuages. — Vues qui, par instant, voient voltiger de petits points noirs. — Vues abîmées par l'emploi des verres ordinaires. — Vues où les paupières tremblent de faiblesse. — Vues atteintes de strabisme ou faiblesse de l'un des deux yeux, ce qui occasionne les vues louches. — Vues dont le cristallin se couvre de cataracte. — Vues dont un œil est plus fort que l'autre. — Vues usées par l'âge. — Vues où l'œil est paralysé. — Vues où le nerf optique est trop faible pour embrasser les objets, ce qui occasionne des écoulements d'eau. — Vues où un œil est myope et l'autre presbite. — Vues qui supportent avec peine les rayons du soleil et le grand air. — Vues où les yeux sont entourés de sang. — Vues qui voient les objets doubles. — Vues qui voient bien de loin et mal ou pas du tout de près. — Vues où le nerf optique commence à être paralysé. — Vues opérées de la cataracte. — Vues où la rétine est attaquée. — Vues dont les paupières sont enflammées. — Vues qui n'aperçoivent plus qu'un peu et qui seraient abandonnées des autres oculistes. — Généralement lunettes pour toute espèce de vue.

M. COMTE, QUI NE SÉJOURNERA QUE FORT PEU DE TEMPS A SAUMUR, DEMEURE RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU DEUXIÈME.

### Marché de Saumur du 24 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.)	52 78	Graine de luzerne.	60 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	51 50	— de colza . . . . .	—
Seigle . . . . .	20 80	— de lin . . . . .	54 —
Orge . . . . .	15 20	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . . . .	10 —	(l'hectolitre) . . . . .	—
Fèves . . . . .	16 80	— cassées (50 k) . . . . .	80 —
Pois blancs . . . . .	26 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges . . . . .	26 —	compris le fût	—
— verts . . . . .	—	4 <sup>e</sup> choix 1854.	120 —
Cire jaune (30 kil) . . . . .	160 —	2 <sup>e</sup> . . . . .	100 —
Huile de noix ordin. . . . .	80 —	3 <sup>e</sup> . . . . .	90 —
— de chenevis . . . . .	62 —	— de Chinon . . . . .	110 —
— de lin . . . . .	63 —	— de Bourgueil . . . . .	140 —
Paille hors barrière . . . . .	42 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id . . . . .	69 —	1 <sup>re</sup> qualité 1854	100 —
Luzerne . . . . .	65 57	2 <sup>e</sup> . . . . .	80 —
Graine de trefle . . . . .	80 —	3 <sup>e</sup> . . . . .	70 —

### BOURSE DU 24 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 63 73.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 91.

### BOURSE DU 26 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 63 65.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91.



# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,  
Le dimanche 23 décembre 1855, à midi,

### BIENS

APPARTENANT AUX HOSPICES DE SAUMUR,  
Et situés sur les communes de Chacé, Vivy, Bagnaux, Saumur et Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Voir, pour plus amples renseignements, les journaux des 17, novembre et 1<sup>er</sup> décembre. (636)

## A VENDRE

Quatre à cinq milliers de forts COTRETS, plus 500 BAGUIGNOLES, à prendre au canton de Monpeyron, forêt de Fontevrault, le tout fabriqué le printemps dernier; plus, à peu près la même quantité, qui sera fabriquée l'hiver prochain.

S'adresser à M. de FOUCAULT, propriétaire à Souzay. (637)

Etude M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

Le dimanche 9 décembre 1855, à midi, dans les bâtiments de la ferme ci-après désignée,

Il sera vendu à l'amiable, EN DÉTAIL OU EN TOTALITÉ,

## LA PROPRIÉTÉ DE LA BONNETERIE,

SITUÉE AU LIEU DU CARREFOUR,

Commune de Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur, exploitée par le sieur Michel Harrault, et contenant 21 hectares 69 ares 69 centiares, en plusieurs morceaux de terre et prés, répandus sur les communes de Saint-Lambert-des-Levées, Allonnes et Vivy.

S'adresser, pour traiter, avant le 9 décembre prochain, à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (638)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

## AVIS.

### LA VENTE MOBILIÈRE DE L'HOTEL DES VOYAGEURS,

Sis à Saumur, rue d'Orléans,

Continue tous les jours, de midi à 5 heures. Les vins de Champigny, Bordeaux 1846, Coleaux, Madère, Champagne, liqueurs en bouteilles et les vins rouges en poinçons seront vendus JEUDI, 29, à 2 heures, ainsi que grande quantité de bouteilles vides.

## A VENDRE

Par Adjudication,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 16 décembre 1855, à l'heure de midi,

### UNE MAISON,

Située à Saumur, quai de Limoges, appartenant aux sieurs Chasle et Guibert, de Chacé, et précédemment occupée par le sieur Fièvre, cafetier;

Cette maison consiste en deux corps de bâtiments séparés par une cour commune; au fond de la cour est une écurie, et sous la maison une vaste cave. Le tout joint d'un côté la maison du sieur Lecesvre, de Distré, d'autre côté celle de madame Dubois, de Saint-Cyr.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant aux sieurs GUIBERT et CHASLE, à Chacé, et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (619)

## A VENDRE

Par Adjudication,

Dans l'une des salles de la mairie de Vihiers,

Le mercredi 19 décembre 1855, à midi,

Par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, et de M<sup>e</sup> MOTAIS, notaire à Tigné,

### LA MÉTAIRIE

## DE LA TROTINIÈRE,

Appartenant à M. et à M<sup>lle</sup> Vinet, Consistant en bâtiments d'exploitation, terres et prés, contenant 19 hectares 44 ares 61 centiares, et située dans la commune de la Plaine et dans celle de Chanteloup. (618)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

En totalité ou en détail,

### LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-LERNAY,

PRÈS MONTREUIL-BELLAY,

Communes d'Antoigné, de Saint-Martin-de-Sanzay et de Montreuil-Bellay;

Composée de maison de maître nouvellement bâtie, belles servitudes, et 34 hectares 70 ares de bonnes terres propres à toutes cultures.

S'adresser audit notaire. (608)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

### SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

#### Fournitures de Pain de Troupe à faire en 1856.

Le samedi 15 décembre 1855, il sera procédé, à une heure du soir, à la mairie de Fontevrault, sur soumissions cachetées, et au rabais sur le cours de taxe locale, à l'adjudication publique du service des fournitures de pain à faire, pendant l'année 1856, aux troupes de toutes armes stationnées, cantonnées, campées, baraquées, bivouaquées ou de passage dans la circonscription de l'arrondissement de la place de Fontevrault, composé comme ci-après :

« Fontevrault, les gîtes de Baugé, » des Rosiers, de Doué et de Vihiers, » ainsi que toutes les places, gîtes, » cantonnements et localités de l'arrondissement, moins Saumur. »

L'adjudication sera faite, par les soins d'une commission que présidera le Sous-Intendant militaire ou son suppléant légal (le Maire).

Les personnes qui voudront prendre part aux dites opérations devront déposer, avant le 5 décembre, terme de ri-

gueur, dans les bureaux de la mairie de Fontevrault, une déclaration faisant connaître leur intention, et indiquant leurs nom, prénoms, domicile et qualité.

Le Président de la Commission donnera récépissé de chaque soumission déposée.

A dater dudit jour, 5 décembre, aucune déclaration ne pourra plus être reçue, et la liste ouverte par le Président de la Commission pour constater la remise des déclarations sera close irrévocablement.

Chaque commission délibérera, le 6 décembre, sur l'admission ou le rejet des déclarations préparatoires; ses décisions seront notifiées immédiatement aux parties intéressées, qui seront informées, au moins 5 jours à l'avance, du jour et de l'heure auxquels l'adjudication aura lieu.

Le public pourra prendre connaissance du cahier des charges et de l'instruction sur le mode d'adjudication dans les bureaux de tous les fonctionnaires de l'intendance militaire, et spécialement dans ceux des présidents de commission, où il sera également communiqué un état des places de stations, cantonnements et gîtes d'étape dont se compose chaque arrondissement de fourniure.

Saumur, le 20 novembre 1855.

Le Sous-Intendant militaire, Signé : BROU. (628)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 2 décembre 1855, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

### UNE MAISON

Dite le JEU DE PAUME,

Sise à Saumur, rue Saint-Jean, nos 27 et 29,

Consistant en plusieurs corps de bâtiment, cours, puits et dépendances.

Les deux magasins, séparés par un corridor, sont habités par M<sup>me</sup> Gerberon et M. Pasquier.

Cette maison joint par-devant la rue Saint-Jean, au fond du midi M. Rallet-Laporte, d'un côté du levant M<sup>me</sup> Tesnier, et d'autre côté du couchant M. Marquis et M. Libault.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire, dépositaire des titres de propriété.

On désire un APPRENTIGANTIER. S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE OU A LOUER

### MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Ile, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

OU A LOUER

### UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale, Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, La MAISON occupée par M<sup>me</sup> GRÉARD, rue Saint-Jean. S'adresser à M. GALLEAU fils.

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

## A LOUER

OU A VENDRE

### UNE MAISON

Rue Cendrière, Occupée par M<sup>me</sup> veuve Peltier. S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

## A VENDRE

Une belle et bonne CHIENNE chante, âgée de 3 ans. S'adresser au bureau du Journal.

Découverte incomparable par sa vertu.

## EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT: 3 FR. (292)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## REVALESCIÈRE DU BARRY.

Nous tenons de M. Thion, pharmacien, rue du faubourg Saint-Martin, 89, la lettre suivante au sujet de la *Revalescière*. Nous sommes autorisés à la reproduire.

« Monsieur,

« Vous n'apprendrez pas sans intérêt, je le pense, l'heureux effet obtenu par la *Revalescière* dans un des cas les plus graves. »  
« Malgré les soins les plus éclairés, deux de mes enfants ont déjà succombé à une phthisie pulmonaire confirmée. Ma dernière fille fut atteinte de cette affection, il y a environ deux ans; nous ne doutions pas qu'un sort aussi funeste ne vint nous la ravir, et c'est en dépit de cause, je l'avoue, que j'eus recours à la *Revalescière*. Cependant les sneurs colicatives qui l'affaiblissaient tant diminuèrent visiblement en peu de jours, la toux devint moins suffocante et l'expectoration notablement plus facile. Le mieux a continué depuis, et les forces de la malade reviennent en suivant les phases d'une heureuse convalescence. »  
« Ce résultat, aussi favorable qu'inattendu, m'en fait continuer l'emploi. Veuillez donc, je vous prie, remettre au porteur de cette lettre une nouvelle boîte de *Revalescière*, semblable aux dernières. »

« GALLARD, 124, rue du faubourg Saint-Martin. »

La *Revalescière* du Barry est un aliment salubre qui guérit les maladies suivantes : Le fer chaud (chaleur violente qui monte de l'estomac, jusqu'à la gorge); acrimonie (picotement à l'orifice de l'estomac); les crampes d'estomac; le gonflement après le repas, les acidités des premières voies, les nausées, les vomissements, borborigines, diarrhées, dissenteries, les constipations et leurs suites dangereuses; toux, asthmes, palpitations, insomnie, coliques, affaiblissement, migraine, bronchites, scrofules, les maladies nerveuses, tremblement, l'accablement, les sueurs nocturnes, l'innertie d'esprit, et une foule d'autres affections, suite de mauvaises digestions.

Dépôts dans toute la France. Dépôt général, 52, rue Hauteville, Paris. A Saumur, dépôt chez M. C. DAMICOURT, ph.; à Angers, chez M. Ch. MENIÈRE, place du Pilon; à Tours, chez MM. DUGENET-BONNEBAULT, 11, rue Royale; Victor SUEZ; ROCHÉ fils, rue de la Sellerie, 35.

On peut se procurer gratuitement dans les dépôts la brochure relative à la *Revalescière* donnant de plus amples détails sur ses vertus et son emploi. (640)